

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE QUARTIER du 16 octobre 2018

▪ Q12 ▪ Diconche - Saintes Ouest - Parc Atlantique

Réunion publique du quartier Diconche - Saintes Ouest - Parc Atlantique, présidée par M Gérard Desrente, adjoint au Maire, en présence d'environ 70 habitants, et de :

- M le Maire
- M Dominique Arnaud, adjoint au Maire
- M Pascal Rolland, service des quartiers à la Mairie
- M Stéphane Hénon, responsable de la Police Municipale

Assistée par :

- M Didier Gallas
- M Marc Tranchet

Selon l'ordre du jour, adressé avec les invitations, le premier sujet évoqué est animé par M Stéphane Hénon concernant le fonctionnement de la Police Municipale.

1°- LA POLICE MUNICIPALE

Son rôle :

Le rôle de la Police Municipale est d'améliorer la qualité de vie des personnes habitant la commune, de faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et réduire le sentiment d'insécurité. Elle participe à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la petite et moyenne délinquance. Elle représente tous les pouvoirs de police du Maire.

Son organisation :

Elle est composée de 3 brigades de 4 agents, soit 12 personnes au total.

Présence sur le terrain :

- du lundi au samedi de 6h à 21h (hors saison).
- du lundi au samedi de 6h à 2h, en pleine saison (de juin à septembre).

La Police Municipale est présente tous les matins sur les marchés de la ville et gère toutes les manifestations qui sont organisées par la commune.

Après cette présentation, les habitants ont pris la parole :

① **Vitesse excessive**

Les habitants se plaignent de la vitesse excessive hameau des Gillardeaux, ils demandent l'installation de ralentisseurs à l'entrée du village, ainsi que la rue de la Salanderie. Ces dispositifs sont mis en place que dans certaines conditions. En revanche, la Police Municipale va augmenter les contrôles radar de mesure de vitesse à ces endroits.

② Rond point de Diconche

Quelques citoyens suggèrent l'installation de toilettes pour les « gens du voyage » au niveau du rond point de Diconche pour pallier aux nuisances de salubrité causées par ces derniers.

③ Lutte anti-terrorisme

Q : Quelles sont les mesures appliquées pour lutter contre le terrorisme ?

R : Toutes les mesures qui sont appliquées en France. Lors des manifestations de grande ampleur, le dispositif de sécurité est défini à l'avance (réunion avec la Préfecture). Exemple : rues fermées à la circulation, la ville a investi dans l'achat de 25 plots béton, tous les sites sont préparés en amont pour les manifestations, arrêtés interdisant le stationnement...

④ Rue de Gatérat

La signalisation de la rue de Gatérat n'est pas respectée. Cette voie est empruntée dans les deux sens, Saintes-Royan comme Royan-Saintes. Les riverains demandent que ce problème récurrent soit de nouveau étudié, au niveau du parking réservé aux salariés du Centre Leclerc. De plus, la Police Municipale va augmenter les contrôles radar de mesure de vitesse à cet endroit.

2°- LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE ET LE PAPIER

M Dominique Arnaud intervient pour expliquer le système de collecte du verre et du papier.

Depuis le 1^{er} juillet, la Communauté d'Agglomération de Saintes a modifié le système de collecte du verre, du papier et des emballages carton. Désormais le verre et le papier recyclable sont collectés en points d'apport volontaire (PAV). Cette modification s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri : les petits emballages en carton sont à jeter avec le papier.

Qui est concerné par la collecte ?

Elle concerne les particuliers et professionnels de la ville. La collecte du verre et du papier en PAV s'applique déjà aux quartiers équipés de conteneurs enterrés. Elle se généralise désormais à tous les autres secteurs, à l'exception de l'hyper centre rive gauche qui reste collecté en porte à porte car il ne dispose pas des équipements adaptés. Attention toutefois : tous les habitants sont concernés par la nouvelle consigne de tri.

Où sont implantés les Points d'Apport Volontaire ?

L'implantation a été décidée avec chacun des maires de l'agglomération. Elle tient compte de certaines règles liées à la proximité, l'accessibilité ou la facilité de stationnement. Sur la commune de Saintes, il n'y a pas de PAV « aériens » en hyper centre. Les plus proches sont situés au petit Leclerc (cours Charles de Gaulle) et au parking Pierre Mendès France. Les emplacements seront définitifs en janvier 2019. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr (rubrique : L'agglo au quotidien / Déchets / PAV).

Que faire de vos bacs verts et bleus ?

Vous pouvez les conserver pour le stockage du verre et du papier recyclables. Si vous ne souhaitez pas le garder, vous pouvez le restituer à l'Eco site (Impasse des Perches à Saintes) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ou dans les déchetteries de Saintes Ouest, Saintes Nord et Chaniers du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture de Chaniers le jeudi). La mise en place de la collecte du verre et du papier en PAV s'accompagne d'une nouvelle consigne de tri.

Info et renseignements sur www.agglo-saintes.fr ou au 05.46.98.07.19

Après cette présentation, les habitants ont pris la parole :

① Point d'Apport Volontaire (PAV)

Q : Il n'y a pas de point de collecte hameaux des Pins et des Gillardeaux. Est-il possible d'en mettre ?

R : Les emplacements n'ont rien de définitif et il est prévu que la Communauté d'Agglomération de Saintes en rajoute. Si dans un secteur il y a un besoin et dans la mesure, où on peut en implanter, un technicien se déplacera pour étudier l'emplacement le plus judicieux. La ville incite les citoyens à remonter toutes suggestions à la CDA.

② Collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV)

Certains PAV sont placés à des endroits stratégiques et manquent de collectes régulières. Actuellement, le relevage des déchets est effectué par la Communauté d'Agglomération de Saintes. En parallèle un recensement est réalisé par un prestataire mandaté par la CDA afin d'évaluer les fréquences de ramassages qui seraient nécessaires, en fonction des emplacements.

③ Contact

Q : Quel numéro doit-on composer pour signaler qu'un PAV doit être vidé ? Est-il possible de l'afficher sur les PAV ?

R : Information et renseignements sur www.agglo-saintes.fr ou au 05.46.98.07.19. La demande d'affichage du numéro sur les PAV est transmise à la Communauté d'Agglomération de Saintes.

3°- LA BRIGADE PROPRETÉ

Depuis le 2 août 2018, La ville de Saintes a mis en place la « Brigade Propreté ».

Son but :

Faire preuve d'une réactivité et d'une efficacité de tous les instants en matière de propreté.

**Un numéro vert « Allo Propreté » est mis à la disposition de tous
de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00**

08 00 17 10 07

Une nouvelle organisation des équipes avec des moyens matériels renforcés, va permettre d'intervenir dans les meilleurs délais pour le retrait des dépôts sauvages signalés sur le domaine public.

Les missions de la « Brigade Propreté » :

- Ramassage des encombrants sur rendez-vous.
- Ramassage des encombrants sauvages et des dépôts sauvages.
- Désherbage des trottoirs.
- Entretien des sanitaires publics.
- L'effacement des tags.
- L'entretien des abords des PAV aériens ou enterrés restent à la charge de la CDA.

4°- ACTION CŒUR DE VILLE

M le Maire intervient pour expliquer le PowerPoint « Action Cœur de Ville ».

5 thématiques d'interventions :

- Réaménagement de l'espace public, déplacement et embellissement de la Ville.
- Amélioration de l'habitat.
- Développement et animation de la dynamique commerciale.
- Saintes Ville Intelligente (Connectivité, accessibilité, mobilité, numérisation).
- Reconquête des bâtiments et espaces commerciaux.

16 actions :

4 projets structurants et emblématiques de la stratégie du territoire

- La reconversion du site Saint-Louis.
- Le projet Saint-Eutrope - Vallon des Arènes.
- La création et l'animation d'une Coopérative de Développement Economique.
- Le Pôle Innovation.

Des outils innovants au service du patrimoine de la ville

- Mise en place d'outils de découverte virtuelle de l'amphithéâtre.
- Reconstitution du pont antique au travers d'une application Smartphone.

Une action ciblée en faveur de l'habitat

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - thématique Renouvellement Urbain (OPAH RU).
- Soutien financier pour l'accession à la propriété dans l'ancien.

Des mobilités

- Le pôle d'échanges multimodal : Dans le cadre des réflexions du Plan Global de Déplacement et face au besoin de repositionner la gare routière le projet vise à optimiser les échanges scolaires et intermodaux en repositionnant l'ancienne gare routière.

Des projets de mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine

❖ Des aménagements à court terme :

- Mise en place de bornes piétonnes.
- Aménagement de l'éclairage en Bords de Charente.
- Création d'une Base de loisirs sur le site de La Palu.

❖ Des projets à moyen terme pour vivre autrement le cœur de ville :

- La création d'un parcours de valorisation patrimoniale.
- Le schéma de végétalisation / fleurissement du Cœur de ville.

De nouveaux « équipements publics » au service de l'activité du cœur de ville

❖ Transfert du siège de la CDA dans les anciens locaux du Crédit Agricole :

L'installation de l'Agglomération sur ce site favorisera le maintien d'une activité économique dynamique sur la rive droite de Saintes. Cette réalisation permettra en effet le transfert de 120 agents au service du commerce local sur cette partie de la ville.

❖ Création d'un centre d'hébergement et de stabilisation (accueil de jour, Halte de nuit) :

Reconstruire des locaux aujourd'hui vétustes et limiter les gênes aujourd'hui occasionnées à la population autour des sites existants.

5°- BORDEAUX MÉTROPOLE

Après cette présentation, M le Maire s'exprime sur « Bordeaux Métropole » axé sur 4 points importants.

1°- Signature du protocole d'accord :

Le **11 octobre 2018** un protocole d'accord avec la ville de Bordeaux a été signé, permettant une collaboration d'échange dans le domaine du patrimoine, de la culture, du tourisme et de l'économie.

2°- Collaboration avec l'université Montaigne :

L'objectif est de venir attirer des formations doctorantes sur Saintes et de doter la ville de formations supérieures.

3°- Collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux :

Après 2 ans de discussion avec l'Agence Régionale de Santé, l'hôpital de Saintes coopère avec le CHU de Bordeaux permettant ainsi une élévation du niveau technique de l'hôpital.

4°- Réduction du temps de trajet Saintes-Bordeaux :

Le travail de rapprochement entre Saintes et Bordeaux est essentiel pour que les retombées économiques du développement de la ville de Bordeaux puissent profiter à la commune. Le but est de mettre Saintes à 50 minutes de Bordeaux. Actuellement, le président de la région et le conseil régional de la Nouvelle Aquitaine ont voté le financement d'une étude pour renforcer la voie entre les deux villes.

6°- DÉBAT AVEC LES HABITANTS

La parole est ensuite donnée aux habitants du quartier pour évoquer les sujets propres à leur quotidien.

① Corbeille

Q : Est-ce le service de la « Brigade Propreté » qui installe les corbeilles en ville ?

R : La « Brigade Propreté » procède seulement à la collecte des déchets. Pour toutes demandes, il faut adresser un courrier à la Mairie.

② Les Vacherons

Q : Y-a-t-il un projet de réalisation de trottoirs quartier des Vacherons ?

R : Il s'agit là de trottoirs enherbés, la création de trottoirs en enrobé n'est pas prévue à ce jour.

③ Déjections canines et dépôts sauvages

Q : Quelles sont les mesures prises pour remédier à ces problèmes ?

R : Actuellement, une phase de nettoyage est mise en place, qui évoluera progressivement vers une phase punitive. Une réunion sera prévue prochainement avec l' élu en charge de la propreté de la ville, la Police Municipale et la Brigade Propreté afin de mettre en place un plan d'action. Un arrêté a été signé par M le Maire pour que la Police Municipale puisse verbaliser les infractions. Seules celles constatées en présence des maîtres avec leur chien peuvent être verbalisées.

④ Avenues du Président Salvador Allende et de Bellevue

Le service de la voirie a recensé tous les trottoirs et toutes les chaussées en mauvais état, incluant les avenues du Président Salvador Allende et de Bellevue. Des travaux doivent être réalisés mais il est indispensable d'interroger au préalable les différents concessionnaires présents (eau, gaz, électricité, téléphone...) pour coordonner une intervention sur la voirie, en fonction de leurs plannings de travaux prévus. Dès que tous les éléments auront été recueillis, la réfection des chaussées et des trottoirs sera alors inscrite au plan pluriannuel de travaux, avec un budget soumis au vote des élus pour programmation.

⑤ Terrier des Mouches

Q : Selon une rumeur, il est question de l'implantation d'une nouvelle déchetterie au Terrier des Mouches. Est-elle envisagée ?

R : Aucune information à ce propos.

⑥ Fibre optique

Les habitants peuvent, pour plus de renseignements, se connecter sur le site internet suivant : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>. A partir de ce site, ils peuvent ainsi savoir à quel stade de déploiement ils se trouvent, si leur logement est éligible ou non. Rappel : c'est le département qui a mis en place ce projet, qui va se dérouler jusqu'en 2020.

⑦ La « Flow Vélo »

Un nouvel itinéraire à vélo, allant de Thiviers à l'Île d'Aix, verra le jour en 2020. Baptisée « Flow Vélo », cette véloroute voie verte traversera sur 35 km l'agglomération de Saintes.

▪ **2017 - Ouverture du tracé provisoire** : Provisoire et relativement facile à mettre en œuvre, ce tracé permet de faire le lien entre les véloroutes connexes. Toutefois, il ne tient pas pleinement compte du potentiel touristique de la vallée. Des travaux d'aménagement et de signalisation sont réalisés pour permettre cette ouverture.

▪ **2018 - Définition du tracé définitif** : En 2018, la communauté d'agglomération et ses partenaires définissent dans le détail le tracé définitif. Celui-ci devra éviter les routes à fort trafic, passer d'une rive à l'autre en valorisant leurs atouts et desservir les pôles de vie et d'activités. Le département réalise de février à mars des travaux entre Saintes et Les Gonds, dans le but d'aménager un chaudiou : une voie centrale pour les véhicules motorisés et deux voies latérales pour les cyclistes.

▪ **2019 - Lancement des travaux d'aménagement** : Une fois le tracé définitif arrêté, les travaux d'aménagement seront lancés. Ils seront plus importants et plus longs à réaliser que ceux effectués sur le sentier provisoire. Il s'agira notamment de sécuriser et de conforter les quais de Saintes ou de prévoir la construction de passerelles à certains endroits. La signalétique et les aménagements spécifiques pour les vélos seront également implantés.

▪ **2020 – Ouverture du tracé définitif** : Si les travaux se déroulent comme prévu, l'itinéraire définitif ouvrira à l'été 2020. Axe de déplacement et de loisirs, promenade paisible pour les visiteurs, trait d'union entre les territoires, la véloroute voie verte sera tout ça à la fois.

⑧ Développement économique

Quelques habitants regrettent l'insuffisance d'installation de nouvelles entreprises et ce malgré le potentiel que peut apporter l'autoroute. M le Maire et son équipe municipale mettent tout œuvre afin d'attirer des entreprises, notamment, celles proposant des activités de production et de service.

⑨ Nuisances sonores

Un habitant demande s'il est possible de prolonger la construction du mur anti bruit le long de la route départementale 137.

Un second, demande la prolongation et le rehaussement du merlon qui passe derrière le Végas.

FIN DE LA RÉUNION